SMAVAS :
50 Avenue de Pertison
51800 SAINTE-MENEHOULD
Email : smavas@smavas.fr
Tél : 06-32-41-72-59

Assistance technique :
Emmanuel GODIN
tél. : 03 26 69 28 19
tél. : 06 72 27 52 89
godin.emmanuel@marne.fr

Madame, Monsieur,

Châlons-en-Champagne, le 1er septembre 2023

Compte rendu de la réunion d'information du 01 septembre 2023

Objet de la réunion :
La réunion avait pour objet de présenter le secteur d'entretien 2023 et de détailler les périodes et modalités d'intervention. Il était également question de récupérer les bons de récupération du bois auprès des propriétaires et de préciser le détail des opérations d'entretien.

Pour rappel, le secteur d'intervention est le suivant pour l'année 2023 :
L'Aisne : Du pont de la D151 (Limite départementale) jusqu'à la confluence avec l'Hardillon (Communes de Sivry-Ante et Le Chemin)

Observations portées lors de la réunion :
Le chargé de mission a expliqué le but des opérations basées sur la prise des trois enjeux : milieu naturel, milieux agricoles et milieux urbanisés. Il explique que l'entretien est réalisé dans le compromis de ces trois enjeux et que l'intensité des opérations augmente en amont des traversées urbaines. A ce titre, les abattages sont plus conséquents en amont et dans Les Charmontois et plus légers dans les zones naturelles, d'autant plus en zone Natura2000.

Le chargé de mission détaille plus succinctement les opérations à réaliser. Beaucoup de saules arbustifs encombres le lit et seront recépés là où ils bloquent les écoulements. Parallèlement, des vieux peupliers morts et dépérissants seront également retirés en bord de rivière (secteur amont des Charmontois). Pour la partie aval, les opérations restent légères et visent le maintien des habitats stabilisés et le retrait des embâcles et chablis bloquant l'ensemble des écoulements.

Pour la gestion du bois, il est rappelé qu'en l'absence de retour des propriétaires, le bois sera récupéré par l'entreprise au fur et à mesure du chantier pour éviter toute reprise lors des crues. Les rémanents issus de la mise en grume seront évacués en milieu naturel ou laissés en tas en bord de parcelle. Le brulage est envisagé mais il doit se faire sous l'accord des autorités compétentes. Il reste toutefois interdit en principe.

Concernant le déroulement du chantier, les réunions de suivi auront lieu chaque semaine. A ce titre, les travaux devant commencer le lundi 04 septembre, la prochaine réunion de suivi de chantier aura lieu le jeudi 07 septembre à 14h30 sur la commune des Charmontois. Une carte est présentée ci-dessous.

Enfin, les personnes présentes ayant fait remonter que les courriers et bons à renvoyer n'étaient parvenus que le vendredi 25 août. Dans un contexte d'intervention rapide programmé la semaine prochaine et en l'absence de retour des bons de récupération du bois pour le secteur amont des Charmontois, il est demandé à l'entreprise de réaliser les opérations en laissant le bois sur place. L'entreprise viendra récupérer le bois par la suite pour les propriétaires ayant donné leur accord ou n'ayant pas répondus dans les délais précisés sur les bons.

Tous les comptes rendus des réunions de chantier, les invitations aux prochaines réunions hebdomadaires de chantier avec lieu de rendez-vous sont consultables directement sur le site internet du SMAVAS : www.smavas.fr

La réunion de suivi de chantier des travaux aura lieu :

Le jeudi 07 septembre, à 14h30

Sur la commune Les CHARMONTOIS, route D63, sur le pont de Lorraine

Les travaux d'entretien sont encadrés par le Syndicat Départemental d'Assistance à la Restauration et à l'Entretien des rivières dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Sydéar Marne
Syndicat départemental d'assistance à la restauration et à l'entretien des rivières

Emmanuel GODIN
Chargé de mission milieux aquatiques
2 bis rue de Jessaint. CS 30454
51038 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
tél : 03 26 6928 19 . mobile 06 72 27 52 89
godin.emmanuel@marne.fr